

**Arrêté ministériel portant désignation de professeurs  
auprès du service de l'Enseignement à distance**

**A.M. 02-12-2011**

**M.B. 18-01-2012**

La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de l'Enseignement de Promotion sociale,

Vu le décret du 18 décembre 1984 organisant l'Enseignement à distance de la Communauté française;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 27 décembre 1984 portant création de cours à distance de la Communauté française;

Considérant les besoins de recrutement relatifs à divers projets de conception de cours;

Considérant la procédure de sélection et la correspondance des candidats avec les profils recherchés,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Les spécialistes identifiés ci-après sont désignés à l'Enseignement à distance jusqu'au 31 août 2013 :

- Mme Denise BERRE, AESS en Philologie germanique.

- Mme Kathy LEROY, Licenciée - Traductrice (français/anglais/russe) + CAP.

**Article 2.** - Le présent arrêté entre en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

Bruxelles, le 2 décembre 2011.

Mme M.-D. SIMONET